

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **SEANCE DU 11 AVRIL 2014**

Nombre de membres en exercice :	22
Nombre de membres présents :	21
Nombre de membres absents :	1
Nombre de membres représentés (pouvoirs) :	1
Nombre de membres votants :	22
Quorum :	12
AFFICHAGE le 11 AVRIL 2014	

L'an deux mille quatorze le onze avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Penne d'Agenais s'est réuni en son siège – Ferrié, Avenue de la Gare à Penne d'Agenais, sur la convocation qui lui a été adressée par Marie-Thérèse POUCHOU, Présidente sortante, en date du 07 avril 2014.

Etaiet présents :

Monsieur	LAGREZE	Georges
Madame	LE MOIGNE	Nathalie
Monsieur	GUERIN	Gilbert
Monsieur	CAVAILLÉ	Bernard
Madame	GIRAUD	Béatrice
Monsieur	BOISSIERE	Yves
Monsieur	PICCOLI	Jacques
Monsieur	HABOUZIT	Thierry
Monsieur	THUIN	Daniel
Madame	PIETREMENT	Colette
Monsieur	DEVILLIERS	Arnaud
Madame	CARNEGIE	Cynthia
Monsieur	ANDRÉ	Gérard
Madame	BASSO	Warda
Monsieur	DENIS	Jean-Noël
Monsieur	BIHOUEE	Yann
Monsieur	LORENZON	Jean-Pierre
Madame	BORIVANT	Danièle
Madame	CASTEX	Rachel
Madame	POUCHOU	Marie-Thérèse
Madame	Q UINTARD	Anna-Maria

Etaiet absents :

Madame Sylvie CALEFFI qui a donné pouvoir à Monsieur Yann BIHOUEE

Etaiet également présents : M. CRAYSSAC, Directeur Général des Services CCPA
Mme GAUDRY Géraldine, Assistante de Direction CCPA

INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRÉ, le doyen d'âge des conseillers communautaires nouvellement élus, qui a déclaré les membres du conseil communautaire ci-dessus (présents et absents), installés dans leurs fonctions.

ELECTION DU PRESIDENT

Monsieur Gérard ANDRÉ, le plus âgé des membres présents du Conseil Communautaire, président de séance, a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré vingt et un conseillers présents, un conseiller absent et constaté que Madame Sylvie CALEFFI a donné pouvoir à Monsieur Yann BIHOUEE. Il a constaté que la condition du quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président dans les formes réglementaires.

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs : Monsieur Yann BIHOUEE et Monsieur Arnaud DEVILLIERS.

Candidate : Marie-Thérèse POUCHOU

Elue à la majorité absolue (20 voix Pour, 2 Abstentions) : Marie-Thérèse POUCHOU

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Thierry HABOUZIT a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil communautaire conformément à l'article L 2121-15 du CGCT.

D 2014 27 DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-10,

Considérant que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant, arrondi à l'entier supérieur, ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents. La CCPA pourra disposer de 5 vice-présidents.

Toutefois, considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers (15 pour la CCPA), fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application de la règle ci-dessus, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif, et le nombre de quinze, Madame la Présidente propose la création d'une 6^e vice-présidence afin d'une part de préserver un équilibre dans la gouvernance de notre EPCI, et d'autre part de répondre à la création de nouvelles compétences qui seront précisées ultérieurement.

Le Conseil Communautaire décide après en avoir délibéré par 22 voix Pour, 0 Voix Contre, 0 Abstention, de fixer à 6 le nombre de vice-présidents

SUSPENSION DE SEANCE

A 19 heures 00 minute Madame la Présidente déclare la séance suspendue pour permettre la publicité (affichage et télétransmission au contrôle de légalité) de la délibération D2014 27 afin de la rendre exécutoire.

A 19 heures 15 minutes, Madame la Présidente déclare la reprise de la séance afin de procéder à l'élection des vice-présidents.

ELECTION DU 1^{er} VICE-PRESIDENT

Candidat : Arnaud DEVILLIERS

Elu à la majorité absolue (20 voix Pour, 2 Abstentions) :

Arnaud DEVILLIERS

ELECTION DU 2^e VICE-PRESIDENT

Candidat : Yann BIHOUEE

Elu à la majorité absolue (20 voix Pour, 1 Contre, 1 Abstention) :

Yann BIHOUEE

ELECTION DU 3^e VICE-PRESIDENT

Candidat : Gilbert GUERIN

Elu à la majorité absolue (20 voix Pour, 2 Abstentions) :

Gilbert GUERIN

ELECTION DU 4^e VICE-PRESIDENT

Candidat : Gérard ANDRÉ

Elu à la majorité absolue (20 voix Pour, 2 Abstentions) :

Gérard ANDRÉ

ELECTION DU 5^e VICE-PRESIDENT

Candidat : Jean-Pierre LORENZON

Elu à la majorité absolue (20 voix Pour, 2 Abstentions) :

Jean-Pierre LORENZON

ELECTION DU 6^e VICE-PRESIDENT

Candidat : Jacques PICCOLI

Elu à la majorité absolue (20 voix Pour, 2 Abstentions) :

Jacques PICCOLI

Tous les sujets ayant été traités, la séance est levée à 20 h 30

*La présente séance comprend la délibération N° **D 2014 27***

Au registre sont les signatures des présents

La Présidente

Marie-Thérèse POUCHOU